

**Certificat d'Aptitude à l'exercice de la profession de maître nageur sauveteur (CAEP MNS) - Corrèze****Financement**Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**

CREPS DE POITIERS

Norma COIFFE  
05.49.36.06.56  
norma.coiffe@creps-  
poitiers.sports.gouv.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Dossier

**Niveau d'entrée requis :**Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4  
européen)**Conditions d'accès :**Diplôme conférant le titre de maître-nageur-  
sauveteur Certificat de compétence PSE1 ou  
équivalent, et l'attestation de la formation  
continue annuelle.**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de  
professionnalisation  
possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

Arrêté du 23 octobre 2015. La durée maximale de la session est de vingt et une heures, réparties sur trois jours. La session, dont l'effectif maximal est de vingt-cinq personnes, comprend une formation, suivie d'une évaluation. La formation a une durée de quatorze heures. Elle vise le maintien des compétences ainsi que l'acquisition de connaissances nouvelles liées à l'évolution de la profession, dans le domaine de la sécurité aquatique.

**Contenu et modalités d'organisation**

1o Evolution de l'environnement professionnel: – différents lieux de pratique des activités aquatiques; – enseignement et animation des activités aquatiques; – évolution en matière de sécurité; – santé et sécurité des pratiquants; – cadre réglementaire d'exercice; 2o Procédures de secours: – mise en œuvre de techniques et de matériels spécifiques prenant en compte les évolutions nouvelles; – compréhension des stratégies à mettre en place pour assurer la sécurité des usagers et prévenir les comportements à risques; – présentation de cas concrets permettant d'appréhender l'intervention en cas d'incident ou d'accident lié à la sécurité du milieu; – comportement et gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident. L'évaluation comprend les deux épreuves suivantes : 1o Une épreuve de nage libre avec palmes effectuée en continu, sur une distance de 250 mètres; 2o Un parcours se décomposant comme suit: a) Départ du bord du bassin ou d'un plot de départ; b) Plongée dite «en canard» suivie de la récupération d'un mannequin de modèle réglementaire, soit un mannequin d'un poids de 1,5 kg à une profondeur d'un mètre. Le mannequin repose à une profondeur de 2,30 m (plus ou moins 0,5 m). Sa position d'attente au fond du bassin est indifférente. Le candidat est autorisé à prendre appui au fond, lorsqu'il se saisit du mannequin. Il le remonte ensuite à la surface, avant de le lâcher puis de se diriger vers une personne située à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord qui simule une situation de détresse. Saisi de face par la victime, le candidat se dégage puis la transporte vers le bord tout en s'assurant de son état de conscience; c) Le candidat assure la sortie de l'eau, de la victime. Après l'avoir sécurisée, il procède à la vérification de ses fonctions vitales puis explique succinctement sa démarche aux évaluateurs. Pour l'ensemble des épreuves, le candidat est revêtu d'un short et d'un tee-shirt. Le port d'une combinaison, de lunettes de piscine, de masque, de pince-nez ou de tout autre matériel n'est pas autorisé.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné****Validation(s) Visée(s)****Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître nageur sauveteur (CAEP - MNS) - Sans niveau spécifique****MON  
COMPTE  
FORMATION** Éligible au CPF**Et après ?**

Suite de parcours

Non renseigné

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00221471</b>	du 07/04/2021 au 09/04/2021	Ussel (19)	<b>CREPS DE POITIERS</b>		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	<b>FPC</b>
<b>00322019</b>	du 12/12/2022 au 14/12/2022	Brive-la- Gaillarde (19)	<b>CREPS DE POITIERS</b>		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	<b>FPC</b>
<b>00569526</b>	du 26/11/2025 au 28/11/2025	Tulle (19)	<b>CREPS DE POITIERS</b>		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	<b>FPC</b>